

9 Mars 1941

Copie

LE PREFET DU FINISTERE

à Monsieur le PREFET INGRAND  
Représentant de M.le Ministre de l'Intérieur  
à PARIS.

en communication à M.PERIER,

Inspecteur Général de la Sûreté Nationale

8, rue Alfred de Vigny

P A R I S

Comme suite à notre entretien du 28 Février 1941 à votre Cabinet lors de la réunion régionale des Préfets de Bretagne, j'ai l'honneur de vous adresser copie du procès verbal de M.le Commissaire Spécial de mon département, relatif à l'exécution de la première mesure d'élimination préventive décidée par moi avant-hier.

C'est l'application de mon arrêté du 10 Décembre 1940 pris conformément à vos instructions; j'avais dû la différer jusqu'à l'achèvement de l'aménagement des camps de concentration, et en attendant de connaître sur quelle destination il serait possible de diriger les intéressés. Il ne s'agit bien entendu que de meneurs m'ayant été signalés à la suite d'apposition de tracts communistes et de circulation de l'Humanité clandestine dans les Ateliers de la Marine et la ville de BREST.

La pièce ci-jointe donne l'identité des individus mis hier en état d'arrestation et aussitôt dirigés sur le camp d'Ahincourt:

Je compte ces jours-ci prendre des dispositions identiques pour ceux des autres régions considérés par mes services comme les plus dangereux

LE PREFET,